



MODALITES DE SELECTION COMITE ILE DE FRANCE CYCLISME

Saison 2024

VTT

(Mis à jour le 01/03/2024)

Table des matières

1. Généralités	3
2. Modalités de sélection Trophée de France des Jeunes Vététistes	4
2.1. Détections et stages.....	4
2.2. Modalités U13 W	4
2.3. Modalités U13 M	4
2.4. Modalités U15 W	4
2.5. Modalités U15 M	5
2.6. Modalités U17 W	5
2.7. Modalités U17 M	5
2.8. Informations diverses	6
3. Modalités de sélection Relais mixte du Championnat de France VTT XCO	7
3.1. Relais mixte	7
3.1.1. U19 W	7
3.1.2. U19 M	7
3.1.3. Elites W	Erreur ! Signet non défini.
3.1.4. Elites M	Erreur ! Signet non défini.
3.1.5. Informations diverses	8

1. Généralités

Afin d'être performant lors du Trophée de France des Jeunes Vététistes, du Championnat de France ou des autres compétitions dont la participation est sur sélection, il est fortement recommandé de participer à des épreuves d'un niveau proche de cette compétition, d'une part pour évaluer son niveau par rapport aux adversaires (autres que franciliens...), et d'autre part de « travailler » sur un niveau plus élevé que sur les compétitions régionales. De plus, le choix de ces compétitions doit prendre en compte les spécificités de l'objectif (dénivelé, type de circuit, distance, filières travaillées...).

Les quotas pour le Trophée de France des Jeunes Vététistes sont les suivants :

Chaque catégorie sera composée de 8 pilotes : 6 garçons et 2 filles ou 5 garçons et 3 filles.

L'ETR ne sera aucunement dans l'obligation de sélectionner le nombre maximum de quotas.

Ils seront basés sur :

1. La condition physique, la marge de progression et l'évolution du niveau de forme de l'athlète au cours de la saison
2. Les aptitudes physiques, techniques, tactiques par rapport au parcours et aux spécificités de l'épreuve
3. L'engagement à respecter le rôle défini lors de la sélection
4. Les résultats obtenus lors de compétitions références (courses d'un niveau proche d'un Championnat de France ou de la course en question)
5. La capacité à s'intégrer au collectif (coureur et encadrement du coureur)

Pour rappel, le TFJV est composé d'une épreuve relais, XCO, Trial et DH et un aspect stratégique sera pris en compte vis-à-vis du classement général final des Comités.

Par ailleurs, les performances réalisées dans d'autres disciplines comme le cyclo-cross, la route ou le BMX pourront permettre à certains sportifs d'être sélectionnés.

Le Comité Régional demande de candidater via un questionnaire présent à la fin de ce document et l'Equipe Technique Régional ne sera pas tenue de respecter les quotas à disposition.

L'hébergement et la restauration sur les épreuves ainsi que sur les stages est à la charge des sportifs.

C'est après consultation d'un groupe de travail en lien avec la Commission Régionale VTT que la communication de la sélection sera faite.

2. Modalités de sélection Trophée de France des Jeunes Vététistes

Cadres techniques référents :

Baptiste MARIA (Réfèrent VTT) – 06 81 07 39 65 – baptiste.maria@gmail.com

Emmanuel TRINITE (Réfèrent adjoint VTT) – 06 08 00 78 99 – trinitemmanuel@gmail.com

2.1. Détections et stages

La détection/évaluation au sein du Comité Régional doit permettre d'identifier les potentiels, pour ensuite les accompagner vers l'atteinte des objectifs de performance liés au TFJV.

Des stages sont mis en place et une communication est déjà parue en lien avec ces derniers : [CLIQUER ICI](#)

2.2. Modalités U13 W

Critères de sélection :

Résultats obtenus et comportements en course lors des épreuves suivantes :

- Les résultats des tests de détection régionaux
- Les épreuves nationales
- Les Championnats Régionaux et Coupes régionales
- Les épreuves régionales
- Capacité à performer dans plusieurs épreuves

Toute sportive réalisant des performances significatives dans les disciplines de la Route, BMX et Cyclo-cross pourra être ajoutée à la sélection même si elle ne répond pas aux critères énoncés.

Les Cadres Techniques Référents se réservent la possibilité d'intégrer un coureur n'ayant pas réalisé de résultats probants sur les compétitions identifiées pour cas de force majeur (blessure ...).

2.3. Modalités U13 M

Critères de sélection :

Résultats obtenus et comportements en course lors des épreuves suivantes :

- Les résultats des tests de détection régionaux
- Les Championnats Régionaux et Coupes régionales (trial_R4 catégorie « XC », DH sans fourche double « T » et XCO)
- Les TRJV
- Les épreuves régionales
- Capacité à performer dans plusieurs épreuves

Tout sportif réalisant des performances significatives dans les disciplines de la Route, BMX et Cyclo-cross pourra être ajoutée à la sélection même si elle ne répond pas aux critères énoncés.

Les Cadres Techniques Référents se réservent la possibilité d'intégrer un coureur n'ayant pas réalisé de résultats probants sur les compétitions identifiées pour cas de force majeur (blessure ...).

2.4. Modalités U15 W

Critères de sélection :

Résultats obtenus et comportements en course lors des épreuves suivantes :

- Les résultats des tests de détection régionaux
- Les épreuves nationales
- Les Championnats Régionaux et Coupes régionales
- Les épreuves régionales
- Capacité à performer dans plusieurs épreuves

Toute sportive réalisant des performances significatives dans les disciplines de la Route, BMX et Cyclo-cross pourra être ajoutée à la sélection même si elle ne répond pas aux critères énoncés.

Les Cadres Techniques Référents se réservent la possibilité d'intégrer un coureur n'ayant pas réalisé de résultats probants sur les compétitions identifiées pour cas de force majeure (blessure ...).

2.5. Modalités U15 M

Critères de sélection :

Résultats obtenus et comportements en course lors des épreuves suivantes :

- Les résultats des tests de détection régionaux
- Les Coupes de France (Top 15 d'une manche en XCO)
- Les épreuves nationales
- Les Championnats Régionaux et Coupes régionales (trial R3 catégorie « XC », DH sans fourche double « T » et XCO)
- Les TRJV
- Les épreuves régionales
- Capacité à performer dans plusieurs épreuves

Tout sportif réalisant des performances significatives dans les disciplines de la Route, BMX et Cyclo-cross pourra être ajoutée à la sélection même si elle ne répond pas aux critères énoncés.

Les Cadres Techniques Référents se réservent la possibilité d'intégrer un coureur n'ayant pas réalisé de résultats probants sur les compétitions identifiées pour cas de force majeure (blessure ...).

2.6. Modalités U17 W

Critères de sélection :

Résultats obtenus et comportements en course lors des épreuves suivantes :

- Les résultats des tests de détection régionaux
- Les épreuves nationales
- Les Championnats Régionaux et Coupes régionales
- Les épreuves régionales
- Capacité à performer dans plusieurs épreuves

Toute sportive réalisant des performances significatives dans les disciplines de la Route, BMX et Cyclo-cross pourra être ajoutée à la sélection même si elle ne répond pas aux critères énoncés.

Les Cadres Techniques Référents se réservent la possibilité d'intégrer un coureur n'ayant pas réalisé de résultats probants sur les compétitions identifiées pour cas de force majeure (blessure ...).

2.7. Modalités U17 M

Critères de sélection :

Résultats obtenus et comportements en course lors des épreuves suivantes :

- Les résultats des tests de détection régionaux
- Les Championnat de France (Top 20 en XCO)
- Les Coupes de France (Top 20 du classement général)
- Les épreuves nationales
- Les Championnats Régionaux et Coupes régionales (trial Nat.3 catégorie « XC », DH sans fourche double « T » et XCO)
- Les TRJV
- Les épreuves régionales
- Capacité à performer dans plusieurs épreuves

Tout sportif réalisant des performances significatives dans les disciplines de la Route, BMX et Cyclo-cross pourra être ajoutée à la sélection même si elle ne répond pas aux critères énoncés.

Les Cadres Techniques Référents se réservent la possibilité d'intégrer un coureur n'ayant pas réalisé de résultats probants sur les compétitions identifiées pour cas de force majeur (blessure ...).

2.8. Informations diverses

Un contact est mis en place avec les différentes équipes et tout contact peut être fait via les référents : baptiste.maria@gmail.com et trinitemmanuel@gmail.com

Il est demandé aux sportifs de transmettre tout résultat obtenu hors régions aux cadres référents après chaque compétition. Les cadres des équipes peuvent également envoyer leurs retours.

Le Comité Régional demande de candidater à toute sélection VTT (TFJV inclus) via le questionnaire présent ci-dessous :

**Lien pour postuler à une
sélection (toutes catégories)**

3. Modalités de sélection Relais mixte du Championnat de France VTT XCO

Cadres techniques référents :

Baptiste MARIA (Réfèrent VTT) – 06 81 07 39 65 – baptiste.maria@gmail.com

Emmanuel TRINITE (Réfèrent adjoint VTT) – 06 08 00 78 99 – triniteemmanuel@gmail.com

3.1. Relais mixte

3.1.1. U17 W

Critères de sélection :

Résultats obtenus et comportements en course lors des épreuves suivantes :

- Les Coupes de France
- Les épreuves nationales
- Les Championnats Régionaux et Coupes régionales
- Les épreuves régionales

Les Cadres Techniques Référents se réservent la possibilité d'intégrer un coureur n'ayant pas réalisé de résultats probants sur les compétitions identifiées pour cas de force majeur (blessure ...).

3.1.2. U17 M

Critères de sélection :

Résultats obtenus et comportements en course lors des épreuves suivantes :

- Les Coupes de France
- Les épreuves nationales
- Les Championnats Régionaux et Coupes régionales
- Les épreuves régionales

Les Cadres Techniques Référents se réservent la possibilité d'intégrer un coureur n'ayant pas réalisé de résultats probants sur les compétitions identifiées pour cas de force majeur (blessure ...).

3.1.3. U19 W

Critères de sélection :

Résultats obtenus et comportements en course lors des épreuves suivantes :

- Les épreuves internationales
- Les Coupes de France
- Les épreuves nationales
- Les Championnats Régionaux et Coupes régionales
- Les épreuves régionales

Les Cadres Techniques Référents se réservent la possibilité d'intégrer un coureur n'ayant pas réalisé de résultats probants sur les compétitions identifiées pour cas de force majeur (blessure ...).

3.1.4. U19 M

Critères de sélection :

Résultats obtenus et comportements en course lors des épreuves suivantes :

- Les épreuves internationales

- Les Coupes de France
- Les épreuves nationales
- Les Championnats Régionaux et Coupes régionales
- Les épreuves régionales

Les Cadres Techniques Référents se réservent la possibilité d'intégrer un coureur n'ayant pas réalisé de résultats probants sur les compétitions identifiées pour cas de force majeur (blessure ...).

3.1.5. Informations diverses

Le Comité Régional demande de candidater à toute sélection VTT (relais inclus) via le questionnaire présent ci-dessous :

**Lien pour postuler à une
sélection (toutes catégories)**

Mis à jour le 01/03/2024



CONTACT COMITE D'ILE DE FRANCE DE CYCLISME

/// Président José GOUERE – j.gouere@ffc.fr ///
/// CTS – Manager Technique Territorial Oscar MEYER – o.meyer@ffc.fr ///
/// Secrétaire Florence DUSEAUX – iledefrance@ffc.fr ///

Comité d'Ile de France de Cyclisme
Vélodrome National de Saint-Quentin-en-Yvelines
1, rue Laurent Fignon – Montigny Le Bretonneux 78180
01 81 88 08 36